

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-principal

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEURS

Le Canada-Français

Prix de l'abonnement: UN DOLLAR par an, payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE :—ACTES OFFICIELS: Nominations de commissaires d'écoles.—Délimitation de municipalité scolaire.—PÉDAGOGIE: Pédagogie pratique.—Enseignement de la lecture (suite)—Conférence sur l'enseignement du dessin, par M. C. Lefèvre, (suite).—Les maladies des instituteurs.—PARTIE PRATIQUE: I, Le petit André.—II, Dictée—L'Avare.—III, Dictée—La bonne ménagère.—DIVERS: Les écoles normales.—Errata.—Poésie.—Le berger et son fils, ou les étoiles qui filent.—Le dessin.—Ventilation.—Annonces.

municipalité de "Saint-Joseph de Lepage," dans le même comté, pour les fins scolaires.

Actes officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 21 février courant, (1889), de nommer MM. Liguori Morin, Pierre Dancause, Joseph Bernier, fils de Jacques, Joseph Mercier et Anselme Caron, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de "Saint-Marcel," dans le comté de l'Islet.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 15 février courant (1889), de détacher de la municipalité de "Saint-Donat," dans le comté de Rimouski, les lots Nos. 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121 et 122, du cadastre de la paroisse de "Saint-Donat," et les annexer à la

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 15 février courant, (1889), de détacher de la municipalité scolaire de "Wendover et Simpson," dans le comté de Drummond, la moitié sud-ouest des lots Nos. 1 et 2 du 1^{er} rang du canton de Wendover, et la moitié sud-ouest des lots Nos. 1, 2 et 3 du 1^{er} rang du canton de Simpson, dans le même comté, de plus, détacher de la municipalité scolaire du canton de Graham, dans le dit comté de Drummond, les lots Nos. 1 et 2 du 2^{ème} rang du canton de Graham, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la ville de "Drummondville," dans le susdit comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date du 9 février courant (1889), que la municipalité scolaire composée des cantons de Salaberry et de Grandison, comté de Terrebonne, érigée en municipalité scolaire par arrêté en conseil du 2 septembre 1880, de déclarer que la dite municipalité soit connue sous le nom de "Saint-Jovite," sans que toutefois l'appellation donnée à cette municipalité jusqu'ici, soit illégale.

PEDAGOGIE PRACTIQUE

(Suite)

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA LECTURE

Q.—Comment faut-il commencer à enseigner la lecture ?

R.—Il faut commencer par les sons et non par les lettres, parce que celles-ci ne sont que des signes conventionnels qui n'ont de valeur qu'autant que la chose signifiée (le son ou l'articulation) est connue.

Q.—Expliquez comment vous procéderez dans les premières leçons à des commençants ?

R.—Pour ne pas jeter la confusion dans l'esprit des débutants, ni les embrouiller inutilement, il faut commencer lentement ; ne faire apprendre que quelques lettres à chaque leçon, par exemple, trois voyelles et trois consonnes.

Le maître commence par prononcer lui-même plusieurs fois bien distinctement le premier son, *a* et non *â*, il le fait prononcer à tous les élèves ensemble, puis à chacun en particulier, pour s'assurer que tous le prononcent correctement. Ensuite il montre sur le tableau de lecture, ou à défaut de tableau de lecture, sur le tableau noir, le signe qui représente ce même son qu'il aura eu soin de dessiner d'avance ; il en fait examiner la forme, en fait chercher de semblables dans le syllabaire que les enfants ont à la main. Cet exercice est un véritable devoir d'invention qui familiarise l'œil et l'oreille de l'élève avec la lettre et le son qu'elle représente, de telle sorte que ces deux choses se lient tellement dans son esprit qu'elles n'en forment plus qu'une. On procède de la même manière pour les autres sons ainsi que pour les articulations.

Q.—Que faut-il faire lorsque les enfants ont appris de cette manière, six lettres, par exemple *a, é, i, b, d, p* ?

R.—On leur fait unir successivement une articulation à chacun de ces sons, savoir : *be-a ba, be-é bé, be-i bi, de-a da, de-é dé, de-i di* ; ils répètent ces petites syllabes jusqu'à ce

qu'ils les sachent parfaitement, après quoi on en forme les mots *bé-bé, da-da, pa-pa*, etc. Si l'élève hésite, on le ramène aux éléments primitifs.

Q.—Que faut-il faire au commencement de chaque leçon ?

R.—Il faut faire récapituler la leçon précédente et étudier quatre ou cinq lettres nouvelles de la manière déjà indiquée et avec lesquelles on forme de nouveaux mots.

Q.—Sur quels chapitres faut-il le plus insister ?

R.—1. Sur les articulations équivalentes ; *gu, g, q, j, c, ç, s*, etc.

2. Sur les articulations composées ; *gn, ph, fe, ch, ill, h, bl, cl*, etc.

3. Sur les voyelles composées ; *eu, au, ai, in, an, on, ou, oi*.

4. Sur les diphtongues *ia, ie, ieu, iea, ui*, etc.

Q.—En enseignant les rudiments de la lecture, peut-on apprendre autre chose ?

R.—Oui, il est indispensable de faire marcher l'écriture de pair avec la lecture, afin de rendre l'enfant, le plus tôt possible, capable de reproduire par écrit les mots qu'il apprend à lire, de copier dans son syllabaire et de faire des petites dictées, etc. (1) Comme exercices d'invention, on pourra aussi, en l'amusant, lui apprendre à distinguer les voyelles des consonnes, les différentes sortes d'*e*, etc.

Q.—Comment procéderons-nous dans ce dernier travail ?

R.—On écrira sur le tableau d'un côté les voyelles et de l'autre, les consonnes ; exemple :

a, e, i, o, u, y. *b, c, d, f, g, j, k, l, m, n,*
p, q, r, s, t, v, x, z.

puis on fera lire des mots comme les suivants : La robe de ma mère, Adeline a diné, etc. Le maître fera les questions suivantes :

M.—Combien y a-t-il de lettres dans *la* ?

(1) Nous parlerons de l'enseignement de l'écriture dans un autre chapitre.

E.—Deux ; une voyelle, *a*, une consonne *l*.

M.—Dans le mot robe ?

E.—Quatre : deux voyelles, *o*, *e*, deux consonnes, *r*, *b*, et on continuera le même exercice jusqu'à ce qu'ils sachent bien distinguer les voyelles des consonnes.

Quand les enfants sauront facilement distinguer les voyelles des consonnes, on leur apprendra à connaître les différentes sortes d'*e*.

Exemple :

e, muet.

é, fermé.

è, *é*, ouvert.

M.—Combien d'*é* dans le mot *sévère* ?

E.—Trois : le premier fermé *é*, le second ouvert *è*, le troisième muet *e*, et ainsi de suite.

TRANSITION DU PREMIER AU SECOND LIVRE DE LECTURE

Q.—Qué faut-il faire lorsque la série des exercices du premier livre, ou syllabaire, a été parcourue ?

R.—Lorsque l'élève a appris toutes les combinaisons dont se compose le syllabaire, est en état de déchiffrer, en les décomposant, tous les mots de la langue, même les plus difficiles ; mais comme chaque difficulté a été apprise isolément, il ne saurait les résoudre sans l'aide du maître, lorsqu'elles se trouvent réunies dans un même morceau. Cependant il est temps de le faire passer au second livre, qu'il tiendra d'une main et le syllabaire de l'autre pour l'aider à résoudre les difficultés qu'il rencontrera.

Q.—Quelles doivent être les qualités du second livre ?

R.—Le second livre de lecture doit être gradué ; à cet effet, les premiers morceaux devront être composés de phrases courtes et faciles.

Q.—Comment doit s'opérer la transition ?

R.—La transition doit s'opérer par le travail de la décomposition.

Q.—En quoi consiste ce travail ?

R.—Il consiste 1° à décomposer en syllabes

tous les mots que l'enfant ne peut lire à première vue ; 2° à extraire des syllabes les combinaisons de lettres qui offrent des difficultés et recourir aux éléments.

Q.—Donnez quelques exemples de ce travail ?

R.—Si par exemple, on veut faire lire la première leçon du *Cours de Lecture à haute voix*, par l'abbé Lagacé. Je suis à l'école. Je viens à l'école pour apprendre quelque chose qui me soit utile, etc.

L'élève à première vue, ne pourra lire sans faute ces petites phrases si faciles qu'elles soient, car les difficultés qu'elles renferment se trouvent échelonnées à diverses parties du syllabaire.

Il échouera d'abord sur *suis*. Nous irons à la page 26, chapitre des diphtongues et nous lui ferons lire *ui*, que nous ferons ensuite précéder de *s*, et il lira *sui*, ajoutant à la fin *s*, nous lui dirons que cette lettre est nulle pour la prononciation du mot *suis* mais qu'elle doit se joindre à la lettre *a*, page 64, chapitre des liaisons. Le reste de la phrase ne présente plus aucune difficulté.

“ Je viens à l'école, etc. ”

Pour lui apprendre le mot *viens*, il faudra recourir au chapitre des équivalents, page 57, et lui rappeler que en se prononce quelquefois in : bien, gardien, mien, etc., pour la liaison, faire la même chose que dans la phrase précédente : pour, *ou*, son composé modifié par une articulation finale qui se prononce, page 39 ; apprendre :

Les consonnes composées répétées *bb*, *cc*, *dd*, *ff*, *mm*, *nn*, *pp*, *rr*, *ss*, *tt*, se prononcent comme une consonne simple, page 59

Quand l'élève aura ainsi appris à lire isolément tous les mots des deux phrases ci-dessus, ou pourra les écrire sur le tableau, en doubles lignes, de la manière suivante :

Je suis à l'école.

Je sui za lékol.

Je viens à l'école pour apprendre quelque

Je vi-in za lékol pou ra prendre kelke

chose qui me soit utile.

choze ki me soi tutille.

On rappellera encore à l'enfant que dans la première phrase les difficultés sont la diphtongue *ui* et la liaison *za*; dans la seconde, 1° *en = in*; 2° la liaison *za* l'école; 3° apprendre, prononcé avec un seul *p*; articulation composée *pr*, en écrit avec *e*; 4° chose, articulation composée *ch*, o devant *s = z* toujours grave; 5° faire bien prononcer le son *oi*; la liaison *soi-tutile*.

Q.—Ce travail mécanique doit-il se continuer longtemps?

R.—Tant que que les élèves hésiteront sur quelques mots; car le maître doit toujours leur faire chercher eux-mêmes et résoudre les difficultés.

Q.—Quels autres soins faut-il encore prendre pour enseigner à bien lire?

R.—Il faut attacher une grande importance à la prononciation, faire lire sur le ton de la parole; donner souvent des exercices spéciaux sur les sons; attirer l'attention des élèves sur les mots qu'ils prononcent d'une manière défectueuse; donner la signification des mots et des phrases, afin qu'ils puissent lire avec intérêt et intelligence.

—ooo—

LE DESSIN

DANS NOS ÉCOLES PUBLIQUES

(Voir l'Enseignement primaire du 1er mars.)

(Suite.)

—

III

Il est en premier lieu dans une direction effective, autorisée et acceptée, partant de haut et s'étendant à toutes nos écoles.

Il est encore, et surtout, dans un cours de dessin répondant, *ailleurs que dans une préface ou un prospectus*, aux besoins particuliers de notre population scolaire et de notre classe enseignante.

Cette direction, les nouveaux programmes

d'études et d'examens viennent de nous la donner très clairement, et nous avons, plus que jamais, raison de croire que le département de l'Instruction publique saura la rendre, avant peu, efficace et réelle.

Mais le cours de dessin, que doit-il être pour satisfaire à nos besoins? que doit-il être pour n'exiger surtout de l'instituteur ordinaire *ni connaissances spéciales, ni longue étude préparatoire?*

Essayons, Messieurs, d'en tracer une vue d'ensemble, une esquisse rapide.

* * *

Tout d'abord, le but des écoles élémentaires étant de donner une instruction d'utilité *générale*, on ne doit pas plus chercher à y former des industriels, des architectes ou des artistes, que des littérateurs, des avocats ou des médecins; autrement, les écoles spéciales ou techniques, les ateliers n'auraient plus leur raison d'être. Notre traité de dessin n'y pensera donc pas, et ses exercices, ses modèles, ses applications devront être choisis en conséquence. Son but sera tout autre: plus modeste, mais plus immédiatement utile. Son objectif principal, j'allais dire unique, devra être — en développant l'intelligence — d'apprendre à lire et à écrire un dessin; c'est à dire: 1er comprendre, interpréter ou appliquer l'idée qu'il représente; 2ième, exprimer un objet réel, une forme, une conception au moyen de signes figuratifs et conventionnels, comme on lit ou écrit une pensée ou un discours à l'aide des caractères de l'alphabet.

De la sorte, quelles que soient les études que nos élèves poursuivront, quelle que soit la carrière ou la profession qu'ils embrasseront au sortir de l'école, ils auront en mains cet instrument universel, indistinctement utile à tous, indispensable au grand nombre dont M. Brunel de Varennes nous parlait tout à l'heure.

Comment y parviendra-t-il?

1er En bannissant impitoyablement la copie machinale et routinière (calque, treillis, poin

tillé, etc.) et en lui substituant une copie intelligente et raisonnée, basée sur l'évaluation proportionnelle des lignes et des surfaces, et donnant à l'enfant, avec une sûreté de coup d'œil étonnante, le sentiment juste et rapide, l'exacte appréciation des rapports.

2ième En exposant clairement et simplement, en temps opportun, les principes et les règles; en les expliquant, les commentant au moyen d'exemples bien choisis, de procédés ingénieux, amusants même, qui captiveront l'attention si mobile de l'élève; puis en les appliquant logiquement à la représentation de figures ou de formes simples et connues d'abord, plus compliquées et inconnues ensuite, enfin (car c'est toujours là qu'il faut arriver) à l'expression géométrale, et plus tard perspective des objets réels et en relief.

3ième. En amenant graduellement l'élève à interpréter les formes vues et comprises, pour en découvrir de nouvelles; en les lui faisant de lui-même disposer, combiner, varier de mille façons pour les approprier à des besoins déterminés; et aussi en l'invitant à imaginer, trouver les adaptations multiples et pratiques auxquelles ces formes ou ces objets peuvent être susceptibles de servir.

C'est dire, sans entrer dans plus de détails, que tous les genres d'exercices seront judicieusement choisis et classés, s'enchaîneront les uns les autres, habitueront infailliblement l'œil à la justesse, la main à la souplesse et à la fermeté, et réclameront, avec mesure et discernement, une gymnastique continuelle d'observation et de comparaison, de recherche ou d'invention.

Et pour que les jeunes intelligences n'aillent pas se heurter à des difficultés insurmontables, la marche suivie sera méthodique et rationnelle; l'abstraction fatigante et aride en sera rigoureusement bannie parce qu'elle ne dit rien à l'esprit, et par suite rebute ou décourage les meilleures volontés; et les modèles graphiés ou en relief, leurs applications seront vraiment à la portée des enfants, pleins d'actualité, et surtout d'une utilité bien admise, incontestable.

De plus, comme toutes les parties du système éducationnel peuvent se prêter un mutuel secours; que l'étude d'une science, outre le but particulier qu'elle se propose, doit tendre toujours à cultiver l'intelligence, il faut que le dessin des écoles publiques ne s'isole pas plus longtemps: il faut qu'il comprenne enfin que, faisant désormais partie des notions qui formeront le bagage de l'instruction primaire, il est de toute nécessité qu'il se rallie, qu'il se naturalise.

Aussi notre traité se rattachera étroitement aux autres branches de l'enseignement élémentaire, (à la géographie surtout par la cartographie raisonnée,) les aidera toutes et en sera aidé, formera corps avec elles, et saura, non plus seulement former des machines à copier même perfectionnées, mais développer, pour sa part et dans sa sphère, les principales facultés intellectuelles.

Ce n'est qu'en suivant la voie large et bien connue des méthodes pédagogiques qu'il y arrivera sûrement: toute autre ne conduisant qu'à des résultats insuffisants, problématiques ou exceptionnels.

En résumé, pour satisfaire à nos besoins, ce traité devra se conformer à l'esprit de nos admirables règlements scolaires qui, si je le comprends bien, peut ainsi se traduire: *Dans nos écoles publiques, l'enseignement du dessin doit, avant tout, participer des méthodes pédagogiques; développer les facultés de l'esprit en même temps qu'exercer l'œil et la main; aider dans la limite du possible à l'étude des autres matières du programme, et surtout préparer efficacement tous les élèves, indistinctement, aux carrières diverses qu'ils voudront embrasser plus tard. Il ne doit, sous aucun prétexte, songer à faire des industriels ou des spécialistes, encore moins des artistes; c'est aux écoles spéciales ou techniques, aux ateliers qu'est dévolue cette tâche.*

* *

Mais ce n'est pas assez, Messieurs, qu'un bon traité entre les mains de nos élèves! autrement, ce problème embarrassant de l'enseignement du dessin dans nos écoles

aurait, depuis longtemps, trouvé sa solution.

Je l'ai déjà dit : "les bonnes méthodes ne manquent pas";—les diplômes d'honneur et les médailles d'or accordés à plusieurs aux grandes expositions en sont une preuve,—mais notre personnel enseignant peut-il actuellement, savoir s'en servir?...

Point de faux orgueil, Messieurs, reconnaissons-le franchement : *nous avons besoin d'un guide explicite et clair*; et c'est précisément parce que ce guide fait défaut que, dans nos classes, l'application des meilleures méthodes de dessin laisse à désirer.

Le "maître doit professer" dit la pédagogie, et tout le monde admet "qu'on ne peut donner que ce qu'on a."

Comment, alors, nos instituteurs et nos institutrices, qui pour la plupart, ignorent jusqu'aux éléments même du dessin, pourront-ils l'enseigner?

Pourtant, la loi est formelle.

Là est la difficulté, là est le hic.

Etre obligé d'enseigner ce qu'on ignore, ne vous paraît-il pas désespérant?

Oui, n'est ce pas?

Aussi, les nouveaux règlements scolaires, logiques avec eux-mêmes, exigent-ils maintenant, du candidat au brevet d'instituteur, un examen satisfaisant sur cette matière. "Règlements scolaires, pages 20-23-27."

Très bien pour l'avenir, et nous applaudissons.

Mais pour le présent? Mais pour ceux qui, aujourd'hui, sont à la tête d'une école, comment faire?

Eux aussi doivent enseigner le dessin! Comment le pourront-ils?

Pas d'illusions, ils n'ont qu'un seul moyen.

Il faut qu'ils l'étudient.

Vous m'arrêtez! j'ai cru entendre le mot "impossible:" vous me dites qu'ils n'ont pas les aptitudes voulues, et qu'en tout cas, le temps leur manque!!!

J'espère, Messieurs, vous prouver le contraire; je l'espère d'autant mieux qu'une

expérience concluante en a été faite devant moi.

Qu'ils aient un traité de dessin *expressément préparé pour eux*, et, j'en réponds, cinq minutes d'étude avant chaque leçon seront plus que suffisantes pour les mettre en état de bien enseigner cette science.

Vous en doutez?

Nous allons voir.

En premier lieu, un traité de dessin procédant des méthodes pédagogiques ne sera-t-il pas très vite compris de la classe enseignante, puisqu'elle connaît déjà ces méthodes, au moins par expérience?

Les exercices dont il se composera devant être vraiment primaires, c'est-à-dire de proportions simples, aisément analysables et se prêtant très bien à une correction certaine et indiscutable, la tâche de l'instituteur ordinaire ne sera-t-elle pas singulièrement facilitée?

Mais si de plus (et nous exigerons cela de lui) il s'attache particulièrement à décrire la marche à suivre, les procédés, le mode d'enseignement et d'application; s'il s'explique sur tout clairement et abondamment, s'il prévoit et marque en rouge les difficultés, les pierres d'achoppement, les incertitudes, les tâtonnements qui découragent ou fatiguent, et qui se rencontrent là où on s'attend le moins; s'il indique à temps et convenablement les moyens les plus pratiques et les plus sûrs d'éviter ou de surmonter les ennuis inséparables de toute étude en un mot, si le travail préparatoire et de recherche, souvent long et fastidieux, est tout fait à l'avance, tout mâché: si les définitions abstraites, les explications insuffisantes et stériles, sont remplacées par une reproduction fidèle et complète, sténographiée, de leçons réelles déjà données avec succès, non pas à des élèves imaginaires, mais à des enfants pleins de vie, dites-le-moi, Messieurs, est-ce que toute personne de bonne volonté ne pourra pas alors, en quelques instants de lecture et de réflexion, sans grande contention d'esprit, s'assimiler, s'approprier ces leçons, et se mettre en état d'en

tirer pour elle et ses élèves tout le profit désirable ?

J'enregistre votre réponse, Messieurs, en souhaitant qu'elle soit entendue ailleurs qu'ici : " Avec un pareil guide, d'après une pareille méthode, — la science pédagogique étant universelle, — tout instituteur, digne de ce nom, peut aussi aisément, montrer à lire et à écrire, correctement, le dessein élémentaire, que sa langue maternelle ou toute autre matière."

Il le pourra même plus facilement, — nous en avons des preuves tous les jours — que certains artistes pourtant fort habiles dans leur art, mais ignorant les ressources pédagogiques.

Si l'on ne peut donner que ce qu'on a, il ne s'en suit pas qu'on sache toujours donner ce qu'on a. *Distinguons.*

*
*
*

Il me reste, pour terminer cette esquisse, à souhaiter que notre traité n'exige ni amplement spécial, ni appareil démonstratif dispendieux.

Certes, (je ne me le dissimule pas), pour être acceptable, ce croquis réclame de nombreuses retouches ; mais tel qu'il est, — basé d'ailleurs sur les lumières et l'expérience d'éducateurs distingués qui ont bien voulu m'en fournir l'ébauche, — s'il peut seulement nous aider à trouver la bonne route ; s'il nous permet d'apprécier avec plus de connaissance de cause les méthodes existantes ; s'il donne une idée du progrès à réaliser, s'il nous prouve que ce progrès est possible à courte échéance : il aura peut-être son utilité, et je serai plus que satisfait d'en avoir crayonné les grandes lignes. D'autres le corrigeront ou le compléteront ; j'ai fait acte de bonne volonté : là est toute ma prétention.

Trop heureux si, même sans atteindre le but, je l'ai, au moins, signalé.

IV

Il nous faudrait maintenant, Messieurs, pour suivre l'Enseignement primaire jus-

qu'au bout, examiner impartialement les méthodes de dessin que nous connaissons : pas loin d'une vingtaine. Comme vous le voyez, la quantité ne fait pas défaut ; je suis heureux de pouvoir ajouter : " Dans bien des cas, la qualité non plus."

Cet examen motivé, en guidant notre choix, aurait sans doute ici sa très grande utilité ; malheureusement, ou peut-être heureusement (car je vous ai déjà trop fatigués) il se fait tard, et d'autres sujets réclament le peu de temps qui nous reste : nous ne pouvons donc, à mon grand regret, faire aujourd'hui même sommairement, cette revue comparative pleine d'intérêt pour des instituteurs.

Je me console toutefois en pensant qu'il vous sera désormais facile de la faire seuls à l'occasion. Vous connaissez nos besoins ; nous avons maintenant un *désideratum* qui essaie d'y répondre : à vous de les comparer avec les traités existants. A vous de trouver si telle ou telle publication vous agréée ; à vous de voir pratiquement, c'est-à-dire sans vous arrêter aux on-dit intéressés ni aux appréciations incompétentes, s'il est possible de vous en servir avec fruit : à vous surtout, dans vos classes, de juger des études préparatoires qu'elle pourrait exiger de l'instituteur ordinaire !

Et si dans vos recherches vous découvrez cette méthode espérée, ce guide indispensable, présentez-nous les en mai prochain : nos bras leur seront ouverts !

En attendant, à moins d'avis contraire, imitons l'abeille : il y a beaucoup de bon dans bien des méthodes, butinons un peu partout, et avec nos connaissances pédagogiques, selon nos aptitudes et les circonstances, formons un tout profitable à nos élèves.

Vous n'en avez peut-être pas le temps ni les moyens ; alors ... ne pouvant dénouer le nœud gordien, je laisse à d'autres de le trancher.

V

Je termine, Messieurs, par où j'aurais dû commencer : "Le dessin doit-il être enseigné

aux enfants des écoles primaires et pour quoi ?

A tout seigneur, honneur. Je lis dans nos règlements scolaires, page 40 : "Il faut commencer par enseigner le dessin aux petits enfants d'une école, et non pas se borner à enseigner cette matière, comme cela arrive trop souvent, à la classe la plus avancée." Donc Messieurs, puisque l'autorité nous le recommande, enseignons le dessin aux petits enfants.

Puisque le dessin, bien dirigé, peut et doit tant concourir au développement des facultés de l'esprit ; puisque, bien compris il peut être d'un si grand secours dans l'enseignement des matières élémentaires : enseignons le dessin aux petits enfants.

Puisque le dessin, par ses applications de toutes sortes et de tous les moments, entre, autant et même plus que certaines matières réputées obligatoires, dans les nécessités quotidiennes de l'homme, tout le monde doit le posséder au même titre que l'écriture. Et comme il n'est jamais trop tôt pour commencer : enseignons le dessin aux petits enfants.

Puisque 80 pour 100 de notre population scolaire nous quitte à 11 ou 12 ans, donnons tout de suite à ces enfants, — à eux surtout, qui vraisemblablement ne sont pas les privilégiés de la fortune, et qui probablement auront à vivre du travail de leurs mains, — donnons leur cet instrument, ce précieux outil qui les aidera à devenir de bons ouvriers. Et si nous n'en avons pas le temps, parce qu'ils s'en vont trop tôt, indiquons-leur au moins comment et où, plus tard, ils pourront se le procurer ou le perfectionner : enseignons le dessin aux petits enfants.

Vous avez sans doute remarqué, Messieurs, avec quel goût, quelle joie, quelle patience le petit enfant, en possession d'un crayon et d'une ardoise, essaie d'imiter ce qu'il voit, de dessiner les idées qui traversent son jeune cerveau. Ses essais sont crayonnés avec une maladresse naïve, mais ils attestent une tendance réelle, un besoin naturel qui le porte, jusque dans ses jeux, à tracer

toutes espèces de lignes partout où il en trouve l'occasion. Cet instinct, cette faculté si naturelle à l'enfance, utilisons-les, guidons-les en les faisant adroitement tourner à son profit : enseignons le dessin aux petits enfants.

Vous comprenez qu'un exercice amusant, qui développe dès l'abord, et fait acquérir à l'élève la justesse du coup-d'œil et la sûreté de la main, ne peut qu'être excellent au point de vue de l'enseignement de l'écriture : enseignons le dessin aux petits enfants.

La main de l'enfant est souple, son œil n'est pas faussé ; c'est surtout le temps d'affiner son œil, de lui apprendre à voir juste, à observer, à juger ; c'est surtout le temps d'affermir sa main : enseignons le dessin aux petits enfants.

Qui peut apprendre à écrire peut apprendre à dessiner.

Le dessin est une écriture non abstraite, une écriture qu'on sait lire avant de savoir distinguer ses lettres ; et l'enfant si rebelle à tracer des jambages qui ne représentent rien à son esprit, le serait moins à tracer des formes d'objets qu'il connaît, et qui ne se composent après tout, comme l'écriture ordinaire, que de droites et de courbes : enseignons le dessin aux petits enfants.

Le dessin, la lecture, l'écriture et les leçons de choses s'appellent et se soutiennent, dit M. Rendu. Mettez à profit cette heureuse combinaison qui produira d'étonnants résultats : enseignons le dessin, la lecture et l'écriture aux petits enfants. Donnons-leur beaucoup de leçons de choses.

Bien souvent dit M. Gréard, au lieu d'attirer l'enfant à l'école par des leçons amusantes, variées et appropriées à son âge, on fatigue son esprit et rebute son attention par la monotonie ou l'abstraction ; montrez-lui le dessin, et vous constaterez combien plus il aimera le chemin de l'école : enseignons le dessin aux petits enfants.

* *

Nous venons de le voir, Messieurs, ils ont mille fois raison, les gouvernements sages

et prévoyants, les grands éducateurs qui enseignent le dessin à tous, aux enfants de l'école maternelle aussi bien qu'aux adultes des écoles du soir.

Nous, Canadiens,—que la Providence a doués de talents exceptionnels,—puissions-nous les suivre sérieusement dans cette voie, et le plus tôt possible, si nous voulons partager leurs victoires industrielles et, par suite, leur prospérité matérielle.

C. A. LEFÈVRE,
*Professeur de dessin à
 l'école normale Laval.*

LES MALADIES DES INSTITUTEURS

Sous ce titre, le *Bernerschulblatt* du 20 octobre emprunte des observations très intéressantes à l'expérience de M. le Docteur et Médecin de ville Richter-Erfeld. Nous lui empruntons à notre tour les remarques qui suivent et dont nous donnons la traduction à nos lecteurs :

“ Bien que la profession d'instituteur demande une certaine activité corporelle, comme de parler, de se tenir debout par moment, d'aller et venir, cependant le travail qu'elle exige est plutôt de l'ordre intellectuel et met en jeu le cerveau qu'elle fatigue souvent à l'excès. Nous ne savons pas exactement combien d'heures un homme qui jouit d'une bonne santé peut, sans détriment pour elle, travailler du cerveau. Cela dépend de la constitution de l'individu, de la qualité du travail, et d'autres circonstances. ”

Mais ce qui est bien évident, c'est qu'on ne peut exiger d'un homme d'école la même quantité et la même durée du travail que de la part de celui qui se livre à une occupation qui met en jeu les muscles plutôt que le cerveau et les nerfs. Des fatigues d'esprit prolongées et qui ne sont interrompues que par de courts moments de repos ne permettent pas au cerveau de se rafraîchir complètement et doivent être considérées comme fatales à la santé. L'instituteur à six heures de leçon par jour. S'il se prépare convenablement et qu'il ait des cahiers à corriger à la maison, si, de plus, il veut se tenir au courant de la péda-

gogie et de la science, il y mettra bien trois heures en sus ; cela fait neuf heures. Ce n'est pas tout. Le maître d'école, à tous les degrés, a un programme à remplir dans un moment donné ; “ tu as, lui dit on, à instruire tes élèves, sur telles et telles choses, en dépit des difficultés que tu peux rencontrer sur ton chemin et on te rend responsable de ce qu'ils ne sauront pas. ” Or, ce n'est point une occupation mécanique que celle d'instruire et de former de jeunes esprits, en s'adressant aux individualités. A l'action qu'il exerce sur les intelligences, l'homme qui enseigne doit joindre une action morale ; il doit faire appel au sentiment, à la conscience. On exige plus aujourd'hui de l'instituteur qu'autrefois. “ Quand je me rappelle, dit M. Ritcher, ce qu'on nous enseignait dans ma jeunesse (1847-51) et ce qui se fait aujourd'hui, je me rends compte de la dépense de travail de tête que réclame l'application du programme actuel, surtout dans les classes qui réunissent les élèves de tous les degrés et qui comptent jusqu'à 60, 70 élèves, sinon plus. Aussi quel souci chez l'instituteur consciencieux ou désireux de faire honneur à son école ! Et je n'ai rien dit encore d'une des peines les plus cuisantes de l'instituteur, celles que lui donne la conduite des élèves faibles, paresseux, indisciplinés et parfois indisciplinables. ” Des parents déraisonnables soutiennent parfois et animent leurs enfants contre le maître, et l'autorité elle-même n'est pas toujours juste ni capable d'apprécier le travail de son subordonné.

Si au moins le traitement des instituteurs leur permettait de s'accorder une nourriture convenable et fortifiante ! Il n'en est pas toujours ainsi et un assez grand nombre se voient contraints d'ajouter à leur besogne quotidienne des leçons particulières plus fatigantes que les leçons publiques, ou d'autres occupations d'un certain rapport, comme celles de secrétaires communaux, etc. ; toutes choses qui ne sont pas faites pour soulager le cerveau déjà fatigué par l'école.

Les troubles qu'apporte dans l'organisme une activité incessante du cerveau sont d'abord peu sensibles, mais ils ne tardent pas à produire un affaiblissement général qui se traduit par des maux de tête, l'énerverment, des insomnies et, partant, par une diminution progressive des

facultés physiques et intellectuelles. Les hommes dont le cerveau travaille sont beaucoup plus sujets que les autres aux maladies mentales. Toutefois, sur un tempérament robuste ou un corps bien constitué, la folie n'a pas facilement prise et les instituteurs bien surmenés sont moins sujets à l'aliénation mentale qu'à ce marasme qui atteint les corps usés par un travail de tête excessif.

L'air vicié de la classe est une autre cause de malaise et de maladie pour le maître. Car il s'en faut bien que les salles d'école soient toutes dans de bonnes conditions hygiéniques d'espace de ventilation, et là même où elles le sont, l'entassement des élèves a souvent des effets pernicieux.

Ici M. Ritcher-Erfeld se livre à de minutieux calculs sur les effets des miasmes qui se dégagent de l'haleine de nombreux jeunes gens, de la poussière, de la transpiration des pieds, des vêtements humides, des poëes mal construits ou d'un mauvais système de chauffage qui fait qu'une partie de la classe gèle pendant que l'autre souffre d'une température trop élevée. De là des congestions cérébrales ou des refroidissements, des maux de gorge et des catarrhes chroniques.

Une cause encore de maladie pour les enfants des écoles et pour les familles d'instituteurs, c'est le mauvais état des communs dans les édifices scolaires. Il est telles maisons d'école où règne une véritable puanteur qui se répand dans toutes les pièces et qu'il est presque impossible de faire disparaître. Le médecin, dont nous traduisons, en les abrégant, les observations judicieuses, mentionne les écoles de plusieurs villages comme exhalant des odeurs infectes et méphytiques, destructrices de la santé des élèves et des maîtres condamnés à vivre dans cette atmosphère malsaine.

La myopie, dont parle à la fin de son article M. Ritcher-Erfeld, est souvent un héritage de famille. Mais l'école normale, avec ses nombreux travaux écrits, n'est pas faite pour diminuer le mal.

Voici maintenant quelques-unes des précautions à prendre pour remédier jusqu'à un certain point aux maux signalés plus haut.

I. Il ne faut pas surcharger l'instituteur de travail et le payer de manière qu'il ne soit pas

obligé de s'épuiser à donner des leçons particulières ou à faire d'autres besognes.

II. La construction et la distribution des locaux scolaires doivent être aménagées rationnellement et offrir un espace suffisant pour que les élèves n'y soient pas entassés les uns sur les autres.

III. Le dédoublement des classes est à désirer partout où le nombre des élèves le réclame.

IV. Il doit y avoir des moments de repos entre les leçons.

V. Le chauffage et la ventilation doivent être organisés de manière à procurer à la classe une température convenable.

VI. Les salles d'école doivent être nettoyées chaque jour et entretenues dans la plus grande propreté.

VII. Un soin particulier doit être donné aux latrines.

VIII. L'instituteur doit veiller avec sollicitude au maintien de ses organes. La gymnastique, les promenades, les travaux du jardin sont nécessaires à l'homme d'école pour maintenir l'équilibre entre ses forces physiques et ses travaux intellectuels. Le service militaire est recommandé aussi comme un utile et salutaire contre-poids aux fatigues et soucis de l'enseignement par M. Ritcher-Erfeld auquel le corps enseignant doit être reconnaissant de sa sympathie et de sa sollicitude éclairées.

ALEXANDRE DAGUET.

—0-0-0—

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

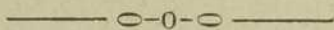
LE PETIT ANDRÉ

André n'était pas bon : il tourmentait ses camarades, désobéissait à son père et jouait de méchants tours aux voisins. Aussi personne ne l'aimait. André avait des habits sales et déchirés, des cheveux ébouriffés que jamais le peigne ne touchait et qui tombaient sur ses yeux noirs. Non content de ne rien faire à l'école, il empêchait les autres de travailler ; il était une cause continuelle de

désordre et de tumulte. Son maître fut forcé de le chasser.

EXERCICE

Qu'est le mot méchant? Celui qui est porté à faire le mal, qui fait des actions contraires à la justice. — Quel est le féminin? *méchante*. — Faire donner la règle. Que signifie *sale*? Malpropre, dégoûtant, adjectif des deux genres. Donnez la règle. — Qu'est-ce qu'un voisin? Celui qui demeure auprès de nous — qui est proche. — Le féminin de ce mot. — Pourquoi y a-t-il un *s* à *habits*, *sales*, *déchirés*, *ébouriffés*? En faire donner les règles. Pourquoi *x* à *cheveux*? Que veut dire *ébouriffés*? (en désordre). Qu'est-ce qu'un peigne? C'est un instrument à dents pour démêler les cheveux, pour nettoyer la tête. Quand faut-il s'en servir? Tous les matins sans y manquer, et pendant le jour, chaque fois que les cheveux se mêlent. Avec quelle matière les fait-on? Avec de la corne, du caoutchou ou de l'ivoire.



II

DICTÉE

L'AVARE

Il y avait dans une certaine ville un *fameux* avare qui donnait tous les jours au *public* les scènes les plus *révoltantes*. Il avait été marié, et sa femme, qui détestait l'avarice, avait eu soin de bien monter la *garde-robe* de son époux. Mais bientôt elle mourut. Dès qu'elle eut les yeux fermés, ce *misérable* se livra sans contrainte à sa passion. Il voulut d'abord se défaire de tous *ses* habits et de tous ses meubles; mais comme on ne *lui* offrit pas assez *au gré* de sa *cupidité*, il prit le parti de serrer *tout* bien soigneusement, en attendant l'occasion d'une vente plus avantageuse, et il *se* promit bien de ne pas *s'en* servir, de peur *d'en* diminuer la valeur. En effet, on *le* voyait *parcourir* la ville avec une *souquenille sale et déchirée*, des bas troués, des souliers percés, un *vieux feutre jadis* noir, une perruque *qu'un cheval lui arracha* un jour

de dessus la tête, *la* prenant pour du foin, tandis qu'il avait chez lui et souliers et chapeaux et perruques et habits à choisir.

La *rigueur* de la saison ne *changeait* rien à son costume; aussi *essuyait-il* souvent des rhumes affreux. Mais ne croyez pas qu'il y apportât *quelque* remède; il aimait mieux tousser jour et nuit à *se déchirer* la poitrine que d'acheter la moindre chose pour se soulager. On *le* voyait quelquefois *tout* gelé; il se réchauffait au soleil, ou bien en montant et en descendant l'escalier du *galetas* où il s'était *confiné*, et il épargnait ainsi son bois. Pour épargner pareillement son linge, il *n'en* portait jamais, quoique ses armoires *en fus-*
sent pleines. Il était maigre, *sec*, *hâve* à faire peur, parce qu'il se laissait mourir de faim. Il couchait toutes les nuits sur la paille, pour *ménager* un très bon lit et de très beaux draps *qu'il* avait. Il ne s'essayait jamais sur ses chaises de peur *de les user*. *La vie misérable qu'il menait lui avait causé des plaies et des ulcères* dont il était fort incommodé, mais il n'avait garde *d'y* remédier: il lui en aurait coûté de l'argent.

EXPLICATIONS

Public: nom commun. Ce mot désigne le peuple pris en général, ou bien un nombre plus ou moins considérable de personnes réunies pour assister à un spectacle, à une cérémonie, à une réunion, etc. — *Garde-robe*: chambre destinée à enfermer les habits, le linge; grande armoire où l'on suspend des habits, des robes, sans les plier; et, par extension, tous les habits à l'usage d'une personne. — *Au gré de*: suivant le désir, la volonté de ... — *Cupidité*: dans un sens général, vif désir quelconque. En particulier, désir immodéré de fortune d'argent. — *Souquenille*: méchant habit en général. Proprement, c'est un long surtout en grosse toile dont se servent les cochers et les palfreniers quand ils pansent leurs chevaux. — *Feutre*: le feutre est proprement une sorte d'étoffe faite avec de la laine ou du poil, dont les filaments, par suite du foulage et des ingrédients employés, sont tellement agglutinés

qu'ils forment ensemble un corps presque imperméable. Par métonymie, ce mot se dit de la matière pour la chose qui en est faite, d'un chapeau de feutre, et même par dérision, de tout chapeau, surtout d'un vieux chapeau mal retapé.

EXPLICATIONS DE MOTS

Essuyait-il : ce verbe a le sens ici de subir, supporter, souffrir. — *A se déchirer* : de manière à se déchirer. — *Galetas* : logement pratiqué sous les combles et en général tout logement misérable. — *Où il s'était confiné* : où il s'était retiré. *Se confiner* dit plus que *se retirer*. *Se confiner*, c'est se retirer dans un endroit écarté pour y vivre dans la retraite. — *Hâve* : pâle, maigre et défiguré.

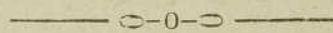
EXERCICES ET ANALYSES

Fameux : comment les adjectifs terminés par un *x* forment-ils leur féminin et leur pluriel ? — *Qui donnait* : analyser *qui*. — *Révoltantes* : pourquoi ce mot au féminin pluriel ? — *Ce misérable* : qu'est-ce que *misérable* ? — *Se livra* : analyser *se*. Quelle différence entre *se* et *ce* ? — *Ses habits* : qu'est-ce que *ses* ? Quelle différence entre *ses* et *ces* ? — *Lui offrit* : *lui*, quel complément ? — *Serrer tout* : analyser *tout*. — *Il se promet* : analyser *il* et *se*. — *S'en servir* : qu'est-ce que *en* ? Ce mot peut-il être autre chose ? (préposition). — *D'en diminuer la valeur* : le pronom *en* est-il complément du verbe ou du nom ? — *On le voyait parcourir* : analyser *on*, *le*. Pourquoi le second verbe est-il à l'infinitif ? — *Souvenille sale et déchirée* : justifier l'orthographe des adjectifs et dire comment s'accordent les adjectifs qualificatifs. — *Un vieux feutre* : quand emploie-t-on *vieil* au lieu de *vieux* ? — Que veut dire *jadis* ? — *Qu'un cheval lui arracha* : analyser grammaticalement cette phrase. — *La prenant* : qu'est-ce que *la* ?

Souligner tous les verbes et en indiquer les sujets.

Rigueur : former un adjectif (*Rigoureux*). — *Changeait* : pourquoi écrit-on *changeait* avec un *e* muet après le *g* et non *changait* sans *e* ?

— *Qu'il y apportât* : analyser *y*. A quel mode et à quel temps est employé le verbe ? — *Quelque remède* : analyser *quelque*. — *A se déchirer* : *se*, quelle espèce de complément ? — *Poitrine* : comment nomme-t-on celui qui a la poitrine attaquée ? (*Poitrinaire*). — *On le voyait* : *le* est-il article ? — *Tout gelé* : *tout*, quelle espèce de mot ? — Quelle différence entre *où* avec un accent et *ou* sans accent ? — *Il n'en portait* : de quel mot *en* tient-il la place ? — *En fussent pleines* : analyser *en* et justifier l'orthographe de *pleines*. — *Sec* : le féminin ? Former un nom et un verbe. — *Ménager* : conjuguer et épeler ce verbe à l'indicatif présent et imparfait — *Qu'il avait* : analyser *qu'*. — *De peur de les user* : qu'est-ce que *les* ? Construire une autre phrase où *les* ne sera pas pronom ? — *La vie qu'il menait lui avait causé des plaies et des ulcères* : analyser grammaticalement cette phrase. — *Il n'avait garde d'y remédier* : qu'est-ce que *y* ? Sa fonction dans la phrase ? Ce mot peut-il être autre chose ? (adverbe).



III

DICTÉE

LA BONNE MÉNAGÈRE

De la femme de ménage dépendent la propreté intérieure, la santé des enfants, le bien-être du mari. Elle s'occupe du beau comme du bon, car l'arrangement de sa demeure, est comme une œuvre d'art qu'elle crée et qu'elle renouvelle chaque jour. La bonne femme de ménage a besoin de toutes les qualités féminines : l'ordre, la finesse, la bonté, la vigilance, la douceur. Elle répare les fortunes ébranlées ; elle sait transformer l'aisance en richesses, le strict nécessaire en aisance. Par elle, les meubles sont toujours propres, le linge toujours blanc. Son esprit remplit cette demeure, la façonne à son gré et rien ne manque à ce gouvernement domestique, pas même le charme idéal. Qui de nous, passant le soir dans un village, devant quelque demeure de paysan, et apercevant à tra-

vers les vitres le foyer *flambant*, le *couvert* mis sur une nappe rude mais sans tache, et la soupe *fumante* sur la table, n'a point pensé à ce pauvre ouvrier, bientôt de retour, qui, après un long jour employé à remuer la terre ou le plâtre et à frissonner sous la pluie, allait rentrer dans cette petite chambre si nette et reposer *ses yeux et son cœur fatigués* de tant de travaux *rebutants*.

(LEGOUVÉ).

LEXIQUE ET REMARQUES : *Aisance*, avoir en suffisance pour vivre. Souvent synonyme de *aise*, satisfaction, plaisir, suffisance : être à l'aise, à son aise, mettre quelqu'un à l'aise. A l'aise, loc. adv., commodément. *Famille* : aise, aisé, aisance, aisément, malaise, malaisé, etc. — *Strict*, adj., on prononce le *t*. Sens propre : rigoureux, sévère, exact. Ici, sens figuré : ce dont on ne peut absolument pas se passer pour vivre. Dérivé : strictement. — *Idéal*, de idée, parfait, qui n'existe que dans l'imagination. Subs. masc, ce mot indique la perfection que l'on conçoit sans pouvoir la réaliser : l'idéal du bonheur. Famille : idée, idéal, idéalement, idéalité, idéaliser, idéalisation, idéalisme, idéaliste, idéographie, idéographique, idéogramme (signe qui n'exprime ni une lettre, ni un son, mais une idée, exemple : les chiffres arabes), idéologie, etc. — La demeure d'un paysan quelconque. — *Couvert*, ce dont on garnit une table à manger, les objets dont chacun se sert pour manger. Synonymes : *couvert*, logement : avoir le vivre et le couvert ; massif d'arbres qui donne de l'ombre : se mettre sous le couvert ; part. passé du v. couvrir, dans ces différentes acceptions : marmite couverte, arbre couvert de fruits, chemin couvert, pays couvert, ennemi couvert (caché, dissimulé), etc. Ne pas confondre *couvert* avec *couvercle* : le couvercle de la soupière, de la boîte. Famille : couvrir, couvert, couverte, couverture, couverturier, couvertement, couvercle.

— Faire une leçon semblable pour tous les mots soulignés dans la dictée suivante.

— *L'Éducateur*.

LES ECOLES NORMALES

De temps en temps on entend des députés exprimer leur opinion sur le résultat des écoles normales.

Hier, à la chambre, un député a affirmé sérieusement qu'il n'y avait guère plus de dix élèves sur cent, formés, aux écoles normales, qui se livraient à l'enseignement.

Qu'il me soit permis de contredire cette assertion. Pour cela je n'ai qu'à citer les tableaux suivants qui se trouvent aux pages 60, 61, 62, 63 du livre de C. J. Magnan sur l'*Enseignement primaire* :

Voici ce que dit M. Magnan :

« Depuis l'établissement de l'école normale Laval, 1847 diplômes ont été accordés, savoir : 107 pour académie, 830 pour école modèle ; 910 pour école élémentaire. Grand total, 1847.

Plusieurs élèves reçoivent successivement les trois brevets : élémentaire, modèle académique. Faute de ce renseignement, on courrait le risque de doubler et quelquefois de tripler le nombre des élèves qui ont fait leur cours normal.

Maintenant, une question très importante se pose tout naturellement : y a-t-il un nombre satisfaisant d'élèves diplômés à l'école normale Laval qui se soient livrés à l'enseignement ? Les deux petits tableaux suivants me paraissent répondre affirmativement :

1.—DE 1857 à 1867.

« Sur les 518 élèves qui ont fréquenté l'école normale jusqu'à la fin de la dernière année scolaire, 318 diplômés ont été octroyés à 281 élèves, savoir :

137	pour école élémentaire,
168	“ “ modèle, et
13	“ “ académie.

A part les 281 élèves, dont 97 instituteurs et 184 institutrices qui ont obtenu des diplômes de l'école normale, 47 en ont eu de quelques bureaux d'examineurs. Sur ce nombre 24 diplômés n'ont pas enseigné. De ces 24 anciens élèves, il n'y en a que 7 qui, sans raison apparente, aient négligé d'enseigner. La mort, la maladie, le manque de situation ont empêché les autres de satisfaire à la loi.

Il faut conclure de là que les dix-onzième des élèves munis de diplômes se sont livrés à l'enseignement :

5 instituteurs		pendant 9 années	
4 " et 9 institutrices		" 8 "	
4 " 12 "		" 7 "	
3 " 16 "		" 6 "	
5 " 20 "		" 5 "	
6 " 27 "		" 4 "	
15 " 40 "		" 3 "	
17 " 27 "		" 2 "	
14 " 23 "		" 2 "	

En 1867, 172 élèves de l'école normale Laval étaient employés dans l'enseignement. Tel est le bilan, des dix premières années de cette institution. (1)

2.—DE 1870 à 1884.

“ L'école normale Laval a donné des diplômes à 187 élèves maîtres. Ce nombre comprend les élèves qui sont sortis immédiatement après l'obtention du diplôme élémentaire. Sur les 187 diplômés, 4 sont morts avant d'avoir pu satisfaire à la loi, 16 étaient encore à l'école normale en 1884. Au moins 110 se sont livrés à l'enseignement. Ils ont presque tous enseigné trois ans ou plus. Voici quelques raisons qui ont empêché les autres élèves de se livrer à l'enseignement : la mort, la maladie, le manque d'écoles. A la connaissance des autorités, aucun élève diplômé n'a refusé une école qui donnait un salaire raisonnable. Il y a parmi ces élèves 8 prêtres qui, tous moins un, ont enseigné les trois ans prescrits, soit en faisant leur grand séminaire, soit comme laïques ; 3 notaires, 4 médecins, 5 avocats. Sept de ceux qui sont entrés dans les professions libérales ont enseigné ; et sur ces sept, cinq, au moins trois ans. Pour résumer : 187 diplômés, 4 morts avant d'avoir pu satisfaire à la loi, 16 encore à l'école. Donc la proportion est 110/187 c'est-à-dire les $\frac{2}{3}$ environ des diplômés ont enseigné.

C'est un résultat des plus satisfaisants. Les écoles normales de Belgique et de France atteignent rarement cette proportion.

(1) Souvenir decennal.

En 1867, 48 maîtres diplômés à l'école normale Laval étaient dans l'enseignement. En 1884, il y en avait au moins 60, sans compter ceux qui sont allés exercer leur profession aux Etats Unis, à Ontario et au Manitoba.

En 1888 nous en trouvons au moins (1) 90. “ Depuis 1884, l'école normale Laval a fourni 6 prêtres, dont trois docteurs en théologie qui ont été successivement professeurs au Grand Séminaire de Québec ; 7 ecclésiastiques. De 1857 à 1887, un nombre relativement considérable des élèves-maîtresses sont entrées comme religieuses dans nos couvents. Dans ces saintes retraites ces pieuses filles mettent en pratique les leçons de saine pédagogie qu'elles ont reçues durant leur cours normal.”

Ces statistiques sont frappantes de vérité. D'ailleurs, M. Magnan a puisé ces renseignements dans les registres mêmes de l'école normale Laval, registres tenus en premier lieu par Mgr Horan, puis successivement par Nos S.S. les évêques Langevin et Bégin et MM. les abbés Lagacé et Rouleau. Tous ces distingués personnages ont été préposés au principalat de l'école normale Laval et méritent d'être crus.

Pour la période s'étendant de 1887 à 1888 au moins 650/0 des élèves sortis de l'école normale Laval se sont livrés à l'enseignement.

UN AMI DE L'EDUCATION.

ERRATA

Nous regrettons que dans notre dernier numéro deux malheureuses fautes typographiques aient déparé la fin de l'excellente épître de l'Hon. P. J. O. Chauveau à M. Pendergast, que nous avons reproduite. Ceux de nos lecteurs qui conservent la file de notre journal pourront les corriger en biffant à la sixième ligne le mot *éternelle*, et en le remplaçant par *étincelle*, et à la ligne vingt-neuvième, le mot *souffrir*, par *s'offrir*. Nous prions M. Chauveau de vouloir bien nous pardonner cette erreur qui nous est échappée.

(1) Le nombre des élèves-maîtresses diplômées à l'école normale Laval qui se sont livrées à l'enseignement est environ le triple de celui des élèves maîtres.

POESIE

LE BERGER ET SON FILS, OU LES ÉTOILES QUI FILENT

Berger, tu dis que notre étoile
Règle nos jours et brille aux cieux ?
—Oui, mon enfant, mais dans son voile
La nuit la dérobe à nos yeux.

—Berger, sur cet azur tranquille,
De lire on te croit le secret :
Quelle est cette étoile qui file,
Qui file, file et disparaît ?

Mon fils, c'est l'étoile rapide
D'un très grand seigneur nouveau-né ;
Le berceau qu'il a laissé vide,
D'or et de pourpre était orné ;
Des poisons qu'un flatteur distille
C'était à qui le nourrissait.....
—Encore une étoile qui file,
Qui file, file et disparaît.

Mon enfant, quel éclair sinistre !
C'était l'astre d'un favori
Qui se croyait un grand ministre
Quand de nos maux il avait ri.
Ceux qui servaient ce dieu fragile
Ont déjà caché son portrait.....
—Encore une étoile qui file,
Qui file, file et disparaît.

Mon fils, quels pleurs seront les nôtres !
D'un riche, nous perdons l'appui :
L'indigence glane chez d'autres,
Mais elle moissonnait chez lui.
Ce soir même, sûr d'un asile,
A son toit le pauvre accourait.....
—Encore une étoile qui file,
Qui file, file et disparaît.

—Voici celle d'un grand monarque !
...Va, mon fils, garde ta candeur,
Et que ton étoile ne marque
Par l'éclat ni par la grandeur.
Si tu brillais sans être utile,
A ton dernier jour on dirait :
"Ce n'est qu'une étoile qui file,
Qui file, file et disparaît."

BÉRANGER.

LE DESSIN

L'ouvrier attentif regarde d'un œil de pitié le jeune garçon qui, sortant de l'école, vient s'asseoir sur le banc de l'ouvrier, et devant lequel on place un dessin qu'il ne peut le lire—il sait le latin, le grec, peut-être le français et l'allemand, mais devant un simple dessin, il reste muet ; il peut réciter des morceaux de poésie, écrire convenablement, cependant il n'a aucun temps pour ces choses dans l'atelier. Je me rappelle deux hommes qui ont grandi côte à côte sous mes yeux. Quand ils furent en âge de gagner leur vie, tous les deux se mirent à travailler avec le même courage, et aujourd'hui, l'un est un homme riche et influent, et l'autre n'est encore qu'un ouvrier inférieur. Le premier avait reçu dans sa jeunesse des connaissances en rapport avec l'état qu'il devait embrasser, il connaissait le dessin et les lignes les plus compliquées, tandis que le second, qui avait fait un cours classique, ne pouvait, au sortir du collège, lire le moindre dessin. Continuerons-nous encore longtemps à faire perdre le temps de nos élèves et briser leur avenir, en leur enseignant des choses qui ne leur serviront nullement dans les luttes de la vie et en négligeant celles qui leur seraient les plus utiles.

J. A. PRICE.

VENTILATION

Ventilez avant la classe ! Ventilez pendant la classe, en ayant soin de ne pas laisser les enfants dans les courants d'air ! Vous serez plus à l'aise pour donner vos leçons, et vos élèves seront mieux disposés à vous écouter et à profiter de vos explications dans une atmosphère pure que dans un air vicié. Le mauvais air est l'un des plus grands maux de l'école. Voyez à ce que votre salle d'école soit convenablement et fréquemment aérée.

AMERICAN TEACHER.

RECUEIL
DE
LECONS DE CHOSES

*à l'usage des Écoles Primaires, Modèles et Académiques,
des Collèges, Couvents, etc., etc., etc.*

Par **J. B. CLOUTIER,**

Professeur à l'école normale Laval et Rédacteur de "l'Enseignement primaire."

Ce livre est indispensable à tous les instituteurs et institutrices qui ont à cœur de se conformer au désir du Conseil de l'Instruction publique au sujet des leçons de choses.

En vente chez tous les libraires de Québec et chez MM. Cadieux et Derome J. B. Rolland, Beauchemin et Valois, à Montréal.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMOND

AVEC SYNTAXE

Revue par J. B. CLOUTIER

DEVOIRS GRAMMATICaux

PAR LE MÊME

MÉTHODE RATIONNELLE DE LECTURE

OU LE

PREMIER LIVRE DES ENFANTS

PAR LE MÊME

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, et sont en vente chez tous les libraires de Québec et de Montréal.